

VOTRE BUDGET

Les tarifs exprimés dans ce document ne constituent pas un devis.
Ils ne sont que consultatifs, mais ils vous permettent de calculer approximativement votre budget pour votre formation.

TARIFFS		A2 vers A		TVA**	Volume	Montant TTC
Dénomination	Prix Unitaire € TTC	FORMATTION	DIVERS			
Frais de dossier						
Ouvrage						
Autre						
Theorie						
Pratique	7 HEURES			26	300	
Autre						
Heures en supplément						
MONTANT TOTAL EN € TTC					300	

**1= Taux TVA réduit **2= Taux TVA normal

Informations complémentaires :

Informations

Formation 7h A2 vers A

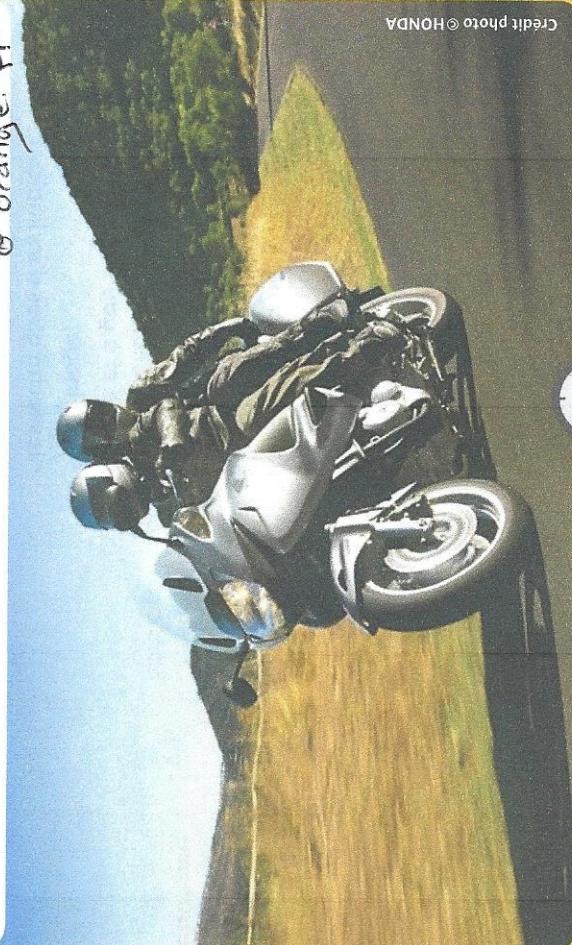


Votre moto-école vous informe sur la formation obligatoire pour l'obtention de la catégorie A du permis de conduire par les titulaires de la catégorie A2 depuis au moins deux ans. Quelle formation ? A quel moment ? Pour quels coûts ?
Cette notice vous apporte l'essentiel des réponses à ces questions.

Votre contact : Jean-Christophe BESNARD

Téléphone : 06.03.08.32.78 E-mail : autoecole.besnard@orange.fr

Credit photo © HONDA



Cachet de l'auto-école

BESNARD FORMATION

CARENTAN

Tél. 02 33 42 14 26 - Port. 06 03 08 32 78
Stret 388 810 764 00026 - APE 8555Z
N° AGRMT E **02050003450**

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi	9 H	17 H
Mardi	9 H	17 H
Mercredi	9 H	17 H
Jeudi	9 H	17 H
Vendredi	9 H	17 H
Samedi	9 H	12 H



Objetivos de la formación

- Amener à la compréhension d'apports théoriques essentiels et/ou spécifiques, à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;
 - comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques simples mais indispensables à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;
 - travailler, notamment sur le processus détection-analyse-décision et action, dans le cadre d'un audit de conduite.

LA FORMATION DE 7 SÉRIES

LE PROGRAMME DE FORMATION

卷之三

LE PROGRAMME DE FORMATION				
Séquences	Durée	Initié	Contenu	
Séquence 1	• 2 h	• Théorie	<ul style="list-style-type: none"> Statistiques de l'accidentalité routière et de celles spécifiques à la conduite des motocyclettes. Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des motocyclettes. Explication et échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse. Explication et échanges sur les raisons du caractère indispensable du port des équipements de protection. Conduite et produits psychoactifs. 	
Séquence 2	• 2 h		<ul style="list-style-type: none"> Maniabilité hors circulation 	<p>S'adapter à un nouveau véhicule et comprendre la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement pour éviter la gestion de situations dangereuses.</p> <p>Explications et travail sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> les situations de changements de direction à droite et à gauche, le freinage, les techniques d'inclinaison.
Séquence 3	• 3 h			<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'un audit de la conduite du ou des élèves, principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action : chaque élève effectue 30 minutes au minimum de conduite, puis 10 minutes sont consacrées au bilan de sa prestation. Clôture de la formation (20 minutes), échanges et bilan



CHARACTERISTICS

FORMATION DISPENSÉE

- Catégorie A (véhicule à deux roues) :
- puissance minimale de 50 kW
- cylindrée minimale de 595 cm³ pour un rapport puissance/poids supérieur ou égal à 0,25
- moteur électrique
- poids à vide minimum de 175 kilogrammes
- équipé d'une selle biplace et de deux roues
- L'utilisation d'un véhicule d'une puissance inférieure à 50 kW et d'un poids à vide inférieur à 175 kilogrammes

Pendant la séquence hors circulation, chaque élève doit disposer d'une motocyclette.

Pour la séquence en circulation, une seule motocyclette est utilisée. L'enseignant conduit le véhicule suiveur, en liaison radio avec l'élève conducteur de la moto. Au maximum trois autres élèves en situation d'écoute pédagogique peuvent être dans ce véhicule suiveur.

- La formation dure 7 heures, quel que soit le nombre d'élèves.
 - La formation est dispensée par un enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite des véhicules de la catégorie en cours de validité.
 - La formation est composée d'une séquence théorique et de deux séquences pratiques (hors circulation et en circulation).
 - La séquence en circulation comprend des phases d'écoute pédagogique et s'effectue avec un maximum de quatre élèves.

Environ Monit